



**TOTAL CAPITAL
INTERNATIONAL**

Rapport financier annuel 2019

Sommaire

1 Rapport de gestion du Conseil d'administration	p. 4	Rapport sur les conséquences environnementales et sociales de l'activité Conseil d'administration	p. 8
Risques relatifs au marché	p. 4	Annexe au rapport de Gestion du Conseil d'Administration	p. 8
Activité de l'exercice en 2019	p. 4		
<i>Environnement</i>	<i>p. 4</i>		
<i>Faits marquants</i>	<i>p. 5</i>		
Evènements intervenus depuis la clôture de l'exercice	p. 6		
Perspectives de l'année 2020	p. 6		
Filiales et participations	p. 6		
<i>Prise de participation</i>	<i>p. 6</i>		
<i>Sociétés contrôlées</i>	<i>p. 6</i>		
Informations relatives au capital	p. 6		
<i>Répartition du capital</i>	<i>p. 6</i>		
<i>Participation des salariés au capital</i>	<i>p. 6</i>		
Résultats financiers de l'exercice 2019	p. 6		
<i>Total des produits et des charges</i>	<i>p. 7</i>		
<i>Résultat d'exploitation, résultat exceptionnel, résultat net</i>	<i>p. 7</i>		
<i>Réserve légale</i>	<i>p. 7</i>		
Information relative aux délais de paiement des fournisseurs et clients	p. 7		
Affectation du résultat	p. 7		
<i>Proposition d'affectation du résultat</i>	<i>p. 7</i>		
<i>Capitaux propres après affectation du résultat</i>	<i>p. 7</i>		
<i>Distribution de dividendes au titre des trois derniers exercices</i>	<i>p. 7</i>		
<i>Tableau des résultats des cinq derniers exercices</i>	<i>p. 7</i>		
<i>Dépenses et frais généraux non déductibles fiscalements – dépense somptuaires</i>	<i>p. 7</i>		
Information des actionnaires sur les conventions	p. 7		
Contrôles des commissaires aux comptes	p. 7		
Situation des mandats des commissaires aux comptes	p. 8		
Déclaration de performance extra financière	p. 8		
		2 Rapport du Conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise	p. 11
		3 Comptes au 31 décembre 2019	p. 16
		Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels	p. 16
		Compte de résultat	p. 20
		Bilan	p. 21
		Tableau de flux de trésorerie	p. 22
		Annexes aux comptes	p. 23
		<i>Faits marquants de l'exercice</i>	<i>p. 23</i>
		<i>Principes, règles et méthodes comptables</i>	<i>p. 23</i>
		<i>Immobilisations financières</i>	<i>p. 24</i>
		<i>Créances</i>	<i>p. 25</i>
		<i>Capitaux propres</i>	<i>p. 25</i>
		<i>Emprunts obligataires et assimilés</i>	<i>p. 26</i>
		<i>Emprunts et dettes financières divers</i>	<i>p. 27</i>
		<i>Dettes d'exploitation</i>	<i>p. 27</i>
		<i>Charges d'exploitation</i>	<i>p. 27</i>
		<i>Charges financières</i>	<i>p. 28</i>
		<i>Produits financiers</i>	<i>p. 28</i>
		<i>Engagements hors-bilan</i>	<i>p. 29</i>
		<i>Consolidation</i>	<i>p. 30</i>
		<i>Intégration fiscale</i>	<i>p. 30</i>
		<i>Personnel et organes de direction</i>	<i>p. 30</i>

Rapport financier annuel 2019

« J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société, et que le Rapport de gestion du Conseil d'administration et le Rapport du Conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise figurant en pages 4 à 14 du présent Rapport financier annuel présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elle est confrontée. »

A Courbevoie le 30 avril 2020

Jean-Pierre Sbaire
Président - Directeur Général

Rapport de gestion du Conseil d'administration

Risque relatifs aux marchés

Total Capital International réalise la plupart de ses opérations en couverture des besoins de liquidité et de risque de taux du groupe TOTAL. Les positions ouvertes, c'est-à-dire spéculatives, sont prises dans le respect des limites accordées par le Président - Directeur Général. Total Capital International réalise également des opérations de change, principalement pour la couverture de ses intérêts en devises ainsi que dans le cadre d'opérations de change à terme avec des filiales.

Activité de l'exercice 2019

Environnement

Le paysage économique du début de l'année 2020 est très différent de celui de la fin d'année 2019. Celle-ci s'est conclue sur la promesse d'un accord prochain, ou plutôt d'une trêve, sur le contentieux commercial entre Etats-Unis et Chine, et sur une nouvelle envolée des marchés boursiers. Les craintes de récession de l'année 2019 ne se sont pas confirmées et le cycle économique et financier n'a pas connu de heurts majeurs. La détente monétaire, à laquelle a particulièrement contribué la Réserve Fédérale, a contribué à prolonger la phase d'expansion en cours, bien que modérée, et s'est doublée dans plusieurs pays d'une amorce de relance budgétaire.

Ravivées au gré des révisions des prévisions de croissance, de l'inversion de la courbe des taux aux Etats-Unis ou encore de la contraction des échanges mondiaux, les craintes d'une récession ont finalement été démenties. Toutefois, des chocs spécifiques se sont succédés dans plusieurs secteurs industriels tels que l'électronique, l'aéronautique et l'industrie automobile. L'année à venir dira si ces chocs sont purement sectoriels ou s'ils relèvent d'un retournement général ; ils ne se sont en tout cas pas ou très peu propagés aux activités de services ou de la construction.

L'économie française est pour sa part restée sur une trajectoire de croissance molle mais légèrement supérieure à celle de la zone euro, une observation inédite depuis 2013 expliquée avant tout par la forte contraction de l'activité industrielle en Allemagne.

En 2019, la hausse du PIB mondial s'est établie aux alentours de 2,9% : 2,3% pour les Etats-Unis, 1,2% pour la zone euro (1,3% pour la France), 6,1% pour la Chine, 6,1% pour l'Inde, 1,1% pour le Brésil et 1,8% pour l'Afrique. Le ralentissement économique mondial ne s'est pas grandement amplifié et la croissance, qui s'est stabilisée en zone euro, s'est seulement érodée dans les économies émergentes.

Pour 2020, le Fonds Monétaire International a annoncé en avril avoir abaissé ses prévisions de croissance mondiale pour l'année à venir, afin de tenir compte du fort impact de la pandémie du COVID-19 sur les économies (-3,0% de prévision de croissance mondiale pour 2020).

La croissance dans les pays aux économies avancées devrait accuser le coup de l'impact de la pandémie, et entrer dans une année de récession pour 2020 avec des taux de -7,5% pour la zone euro, (-7,2% pour la France, -7,0% pour l'Allemagne), -6,5% pour le Royaume-Uni et -5,9% pour les Etats-Unis.

Pour le groupe des pays émergents, la récession devrait être moins forte (-1,0% en 2020), avec des taux de +1,2% en Chine, +1,9% pour l'Inde, -5,3% au Brésil et -1,6% pour l'Afrique subsaharienne.

Le rendement souverain allemand 10 ans est à -0,187% au 31 décembre 2019 (vs. 0,246% au 31 décembre 2018). Aux Etats-Unis, le rendement Treasuries 10 ans est à 1,919% au 31 décembre 2019 (vs. 2,686% au 31 décembre 2018). L'Euribor 3 mois est à -0,383% au 31 décembre 2019 (vs. -0,309% au 31 décembre 2018). D'autre part, le Libor USD 3 mois est à 1,908% au 31 décembre 2019 (vs. 2,808% au 31 décembre 2018). L'indice Itraxx Main (composé des 125 contrats de CDS 5 ans les plus liquides sur des emprunteurs Investment Grade) est à 44,25 bp au 31 décembre 2019 (vs. 87,37 bp au 31 décembre 2018). En 2019, l'euro s'est déprécié par rapport au dollar, son cours cotait à 1,1234 USD/EUR au 31 décembre 2019 (vs. 1,1450 USD/EUR au 31 décembre 2018). L'euro s'est également déprécié par rapport à la Livre Sterling, cotant à 0,8508 GBP/EUR au 31 décembre 2019 (vs. 0,89453 GBP/EUR au 31 décembre 2018).

L'environnement pétrolier reste volatil compte tenu d'une incertitude sur la demande d'hydrocarbures liée aux

perspectives sur la croissance économique mondiale et d'un contexte géopolitique instable.

L'épidémie du COVID-19 qui a démarré en décembre 2019 en Chine, impacte la demande depuis le début du 1^{er} trimestre 2020 et a eu pour effet de faire chuter significativement les cours du pétrole.

Dans ce contexte d'offre excédentaire, la décision le 6 mars 2020 de l'OPEP et de la Russie de cesser leur coopération sur les marchés a fait chuter brutalement les cours du pétrole brut, de l'ordre de 30%.

Faits Marquants

L'année 2019 a été marquée par la poursuite de l'activité de Total Capital International sur les marchés de capitaux, par la mise en oeuvre des programmes d'émissions de dette diversifiés décrits ci-après, le cas échéant associés à une activité de gestion de taux.

Programme EMTN

Total Capital International agit aux côtés de TOTAL S.A., Total Capital et Total Capital Canada, comme émetteur principal sous un programme d'un montant de 40 G EUR, sous garantie TOTAL S.A. Le plafond du programme EMTN a été augmenté de 35 G EUR à 40 G EUR en 2019.

En 2019, Total Capital International a émis 2,8 G USD (après *swaps*, converti au taux de conversion propre à chaque émission) d'emprunts ce qui porte au 31 décembre 2019 à 20,7 G USD (après *swaps*, converti au taux de conversion propre à chaque émission) l'encours des fonds levés par Total Capital International dans le cadre de ce programme.

Programme-cadre américain (Shelf)

Total Capital International agit aux côtés de TOTAL S.A., Total Capital et Total Capital Canada, comme émetteur principal, sous garantie TOTAL S.A., sous un programme enregistré auprès de la Securities & Exchange Commission américaine (*US SEC Registered Shelf*).

Total Capital International a émis sur ce programme en 2019, et l'encours des fonds levés par Total Capital International dans le cadre de ce programme au 31 décembre 2019 est de 5,3 G USD (après *swaps*, converti au taux de conversion propre à chaque émission).

Programme obligataire australien (AMTN)

Total Capital International agit aux côtés de TOTAL S.A. Total Capital et Total Capital Canada, comme émetteur principal, sous un programme-cadre d'un montant de 2 G AUD, sous garantie TOTAL S.A..

En 2019, Total Capital International n'a pas émis sur ce programme, et l'encours des fonds levés par Total Capital International dans le cadre de ce programme au 31 décembre 2019 est de 0,4 G USD.

Émissions Obligataires hors programmes

En 2019, Total Capital International n'a pas émis d'emprunts obligataires hors programmes et n'a pas d'encours existants hors programmes.

Portefeuille de lignes de crédit confirmées

Total Capital International peut se financer à court et moyen terme en tant qu'emprunteur additionnel dans le cadre de la plupart des contrats de lignes de crédit de TOTAL S.A. Le montant total du portefeuille de lignes de crédit de TOTAL S.A atteint 11,6 G USD au 31 décembre 2019, soit 10,3 G EUR à la même date.

Agences de Notation

Les programmes d'émissions de Total Capital International font l'objet d'une notation à long terme et à court terme par Standard and Poor's (A+/A-1) et par Moody's (Aa3/P-1). Ces notations ont été rendues possibles par l'émission d'une garantie TOTAL S.A adossée à ces programmes. Au 31 décembre 2019, TOTAL S.A. fait l'objet d'une notation à long-terme et à court-terme par Standard and Poor's (A+/A-1) avec une perspective Positive, et par Moody's (Aa3/P-1) avec une perspective Stable.

Le 26 février 2019, l'agence Standard and Poor's a annoncé le relèvement de la perspective de la notation de la dette à long terme de TOTAL S.A., de Stable à Positive.

Le 28 novembre 2019, l'agence Moody's, a annoncé l'abaissement de la perspective de la notation de la dette à long terme de TOTAL S.A., de Positive à Stable.

Depuis le début de l'exercice 2020, Standard and Poor's a abaissé la perspective de TOTAL S.A. de Positive à Négative, tout en confirmant la notation de A+/A-1 le 25 mars 2020. Le 1^{er} avril 2020, Moody's a abaissé la perspective de

TOTAL S.A. de Stable à Négative tout en confirmant la notation de Aa3/P-1.

Garanties de TOTAL S.A.

Au 31 décembre 2019, les porteurs de titres émis dans le cadre des programmes de Total Capital International bénéficient de la garantie de TOTAL S.A., renouvelée par le Conseil d'Administration du 5 février 2020, jusqu'à hauteur du plafond qui est actuellement :

- pour le programme EMTN de 30,7 G EUR, correspondant au plafond effectif du programme EMTN (plafond juridique de 40 G EUR diminué de l'encours des titres subordonnés à durée indéterminée directement émis par TOTAL S.A., à savoir 9,3 G EUR, et qui n'induisent donc pas d'utilisation de la garantie TOTAL S.A.)
- pour le programme AMTN de 2 G AUD.

Total Capital International a émis 5,3 G USD (après *swaps*, converti au taux de conversion propre à chaque émission) en 2019 sous son programme US SEC Registered Shelf sous garantie TOTAL S.A. La Société n'a pas encore émis sous ce même programme en 2020 mais pourrait utiliser ce programme cette année pour d'autres émissions obligataires.

Aucun investissement ni aucun désinvestissement n'a été réalisé au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2019.

Evènements intervenus depuis la clôture de l'exercice

Aucun évènement particulier n'est intervenu depuis la clôture de l'exercice.

Perspectives de l'exercice 2020

Total Capital International continuera à apprécier les opportunités de marché afin de poursuivre ses interventions durant l'exercice 2020.

Filiales et participations

Prise de participation

Au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2019, Total Capital International n'a pris aucune participation dans une autre société.

Sociétés contrôlées

La Société ne contrôle aucune société au sens de l'article L. 233-3 du Code de commerce.

Informations relatives au capital

Répartition du capital

La répartition du capital est restée inchangée au cours de l'exercice 2019.

Le capital social de 300 000 euros est divisé en 30 000 actions au nominal de 10 euros.

Conformément aux dispositions légales, l'actionnariat de Total Capital International reste inchangé : l'actionnaire majoritaire de Total Capital International demeure la Société TOTAL S.A. (siège social : 2, place Jean Millier - 92400 COURBEVOIE) qui détient 99,99 % du capital. Les administrateurs de Total Capital International détiennent 0,01% du capital.

Participation des salariés au capital

La Société ne dispose d'aucun effectif salarié propre.

Résultats financiers de l'exercice 2019

Les comptes annuels de l'exercice 2019 ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur. Le bilan et le compte de résultat de l'exercice ainsi que le tableau des résultats prévu par l'article R. 225-102 du Code de commerce sont publiés dans ce rapport.

Total des produits et des charges

Pour l'année 2019, le total des produits financiers est de 820 100 765 euros, le total des produits d'exploitation et les produits exceptionnels sont nuls. Ainsi, le total des produits de l'exercice 2019 s'élève à 820 100 765 euros.

Le total des charges d'exploitation s'élève à 3 327 000 euros, le total des charges financières s'élève à 809 788 540 euros et celui des charges exceptionnelles est nul. Par ailleurs, le total de l'impôt sur les bénéfices pour l'année 2019 s'élève à 2 196 205 euros. Ainsi, le total des charges de Total Capital International, y compris l'impôt sur les bénéfices, pour l'année 2019 s'élève à 815 311 745 euros.

Résultat d'exploitation, résultat exceptionnel, résultat net

Pour l'exercice clos au 31 décembre 2019, le résultat d'exploitation présenté se solde par une perte de 3 327 000 euros, le résultat financier se solde par un bénéfice de 10 312 225 euros, le résultat exceptionnel est nul et le résultat net se solde par un bénéfice de 4 789 020 euros.

Réserve légale (Article L. 232-10 du Code de commerce)

L'obligation légale de doter la réserve légale de 10 % du capital social (soit 30 000 euros) est respectée conformément à l'Article 232-10 du Code de commerce.

Information relative aux délais de paiement des fournisseurs et clients

(Art. L. 441-6-1 et D. 441-4 du code de commerce)

Il n'existe pas dans les comptes de la Société, à la date de clôture de l'exercice :

- de facture reçues et non-réglées dont le montant est matériel et le terme est échu,

- de factures émises et non-réglées dont le montant est matériel et le terme est échu.

Affectation du résultat

Proposition d'affectation du résultat

Compte tenu du report à nouveau des exercices précédents (23 072 963 euros), le bénéfice distribuable de l'exercice ressort à 27 861 983 euros. La totalité du bénéfice distribuable est affecté au compte report à nouveau.

Capitaux propres après affectation du résultat

Après affectation du résultat, les capitaux propres s'élèvent à 28 191 983 euros.

Distribution de dividendes au titre des trois derniers exercices

Il est rappelé qu'il n'y a pas eu de distribution de dividende au titre des exercices 2016, 2017 et 2018.

Tableau des résultats des cinq derniers exercices

Au présent rapport est annexé, conformément aux dispositions de l'Article R. 225-102 du Code de commerce le tableau faisant apparaître les résultats de la Société au cours de chacun des cinq derniers exercices.

Dépenses et frais généraux non déductibles fiscalements – dépense somptuaires

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

Information des actionnaires sur les conventions

(Article L. 225-37-4 -2°)

Les informations figurent en deuxième partie du Rapport sur le gouvernement d'entreprise.

Contrôles des commissaires aux comptes

Dans le cadre de leur mission, les Commissaires aux comptes ont établi un rapport sur les comptes de l'exercice, un rapport spécial sur les opérations visées par les articles L. 225-38 et suivants du Code de commerce ainsi que le rapport prévu par l'article L.823-16 du Code de commerce au Conseil d'administration remplissant la fonction de Comité d'audit.

Situation des mandats des commissaires aux comptes

Les Commissaires aux comptes de Total Capital International sont les suivants :

Commissaires aux Comptes titulaires :

- ERNST & YOUNG Audit, renouvelé par l'AGO du 31 mars 2016 / fin de mandat AGO 2022 statuant sur les comptes de 2021
- KPMG SA, renouvelé par l'AGO du 31 mars 2017 / fin de mandat AGO 2023 statuant sur les comptes de 2022

Commissaires aux Comptes suppléants :

- AUDITEX SA, renouvelé par l'AGO du 31 mars 2016 / fin de mandat AGO 2022 statuant sur les comptes de 2021

Déclaration de performance extra financière

Total Capital International est indirectement contrôlée par TOTAL S.A. qui l'inclut dans ses comptes consolidés conformément à l'article L. 233-16 de Code de commerce et n'est pas tenue de publier de déclaration sur la performance extra-financière dans la mesure où TOTAL S.A. publie une déclaration consolidée sur la performance extra-financière conformément aux dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce.

Le Document de référence de TOTAL S.A., disponible sur le site Internet www.total.com, présente la déclaration consolidée sur la performance extra-financière du Groupe.

Rapport sur les conséquences environnementales et sociales de l'activité

Total Capital International est soumise aux dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce qui prévoit la communication d'informations sur la manière dont la Société prend en compte les conséquences sociales et environnementales de son activité ainsi que sur ses engagements en faveur du développement durable et en faveur de la lutte contre les discriminations et de la promotion des diversités.

Compte tenu de la nature des activités de Total Capital International et de son organisation, les informations requises n'apparaissent pas pertinentes. En effet, Total Capital International est une filiale financière de TOTAL S.A. qui a pour objet de procéder à l'émission de titres de créance ou d'autres instruments sur les marchés financiers afin de financer les besoins généraux du Groupe Total et de ses

Administrateur de TOTAL CAPITAL
Administrateur de TOTAL GABON

Sociétés étrangères

Directeur général de TOTAL FINANCE INTERNATIONAL B.V.
Membre de TOTAL E&P NEDERLAND B.V.
Membre de TOTAL HOLDINGS NEDERLAND B.V.

filiales. Total Capital International ne détient aucune filiale et n'emploie pas de salariés.

Le Document de référence de TOTAL S.A., disponible sur le site Internet www.total.com, présente les informations sociales, environnementales et sociétales du Groupe Total.

Conseil d'administration

La composition du Conseil d'administration au 31 décembre 2019 et autres fonctions à cette date sont les suivantes :

Jean-Pierre SBRAIRE
Président – Directeur Général

Sociétés françaises

Président de TOTAL HOLDINGS SAS
Administrateur de TOTAL CAPITAL

Sociétés étrangères

Director TOTAL UPSTREAM UK LIMITED

Pierre SIGONNEY
Administrateur

Sociétés françaises

Président – Directeur Général de TOTAL CAPITAL
Président de LOCATOM (SAS)
Président de TOTAL PARTICIPATIONS (SAS)
Directeur Général et Administrateur de SOFAX BANQUE
Gérant TOTAL GESTION USA (EURL)
Contrôleur de gestion de TOTAL INVESTMENTS

Sociétés étrangères

Director TOTAL FINANCE USA INC
Director TOTAL HOLDINGS USA INC

Frédéric AGNÈS
Administrateur

Sociétés françaises

Directeur Général Délégué de SOFAX BANQUE

Hervé JASKULKE

Administrateur

Sociétés françaises

Administrateur de TOTAL CAPITAL

Administrateur de TOTAL GESTION FILIALES

Administrateur de HUTCHINSON SA

Eric LE BOUVIER

Représentant permanent de TOTAL FINANCE CORPORATE SERVICES LTD

Sociétés françaises

Administrateur de TOTAL SERVICES RUSSIE

Représentant permanent de TOTAL FINANCE CORPORATE SERVICES LTD pour TOTAL CAPITAL

Sociétés étrangères

Vice President TOTAL CAPITAL CANADA LTD

Director TOTAL FINANCE CORPORATE SERVICES LTD

Annexe au Rapport de gestion du Conseil d'Administration - Tableau des résultats des cinq derniers exercices**Résultats financiers au cours des cinq derniers exercices**

	(en euros)				
	Exercice clos le 31 décembre				
	2019	2018	2017	2016	2015
I. Situation financière en fin d'exercice					
Capital social	300 000	300 000	300 000	300 000	300 000
Nombre d'actions émises	30 000	30 000	30 000	30 000	30 000
Nombre d'obligations convertibles	-	-	-	-	-
II. Résultat global des opérations effectives					
Chiffre d'affaires hors taxes	-	-	-	-	-
Bénéfice avant impôt, amortissements et provisions	6 985 225	11 222 904	10 280 838	10 402 841	9 144 615
Impôts sur le bénéfice	2 196 205	3 811 694	3 514 856	3 556 866	3 123 617
Bénéfice après impôt, amortissements et provisions	4 789 020	7 411 210	6 765 982	6 845 975	6 020 998
III. Résultat global des opération réduit à une action					
Bénéfice après impôt, mais avant amortissements et provisions	160	247	226	228	201
Bénéfice après impôt, amortissements et provisions	160	247	226	228	201
Dividende versé à chaque action	0	0	0	166	109
IV. Personnel					
Nombre de salariés					
Montant de la masse salariale					Assistances Groupe
Montant des sommes versées (sécurité sociale, œuvres sociales etc.)					

Rapport du Conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise

Conformément aux dispositions de l'Ordonnance du 12 juillet 2017, prise en application de la loi Sapin 2, il a été mis en place un rapport sur le gouvernement d'entreprise dans lequel doit figurer :

- La liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toute société par chaque mandataire social,
- Les conventions intervenues directement ou par personne interposée, entre d'une part l'un des mandataires sociaux ou l'un des actionnaires disposant d'une fraction des droits de vote supérieure à 10% d'une société et, d'autre part, une autre société dont la première possède directement ou indirectement plus de la moitié du capital, à l'exception des conventions portant sur des opérations courantes ou conclues à des conditions normales,
- Le tableau récapitulatif des délégations en cours de validité accordées par l'Assemblée Générale des actionnaires pour les augmentations de capital (art. L225-129-1 et L225-129-2 Code de commerce) et faisant apparaître l'utilisation faite de ces délégations au cours de l'exercice,
- Le choix fait de l'une des deux modalités d'exercice de la Direction Générale prévue à l'article L.225-51-1 du Code de commerce (art. L. 225-37-4 nouveau)

Code de Gouvernement d'entreprise

Du fait de sa situation de filiale du Groupe Total, Total Capital International ne se réfère pas à un Code de Gouvernement d'entreprise spécifique. Outre les dispositions légales et réglementaires, la Société suit les prescriptions des différents codes internes applicables aux sociétés et responsables du Groupe, tels que le Code de conduite du Groupe et le Code d'éthique financière.

En outre, Total Capital International ayant pour objet d'émettre des titres sur un marché réglementé, ce rapport conformément aux dispositions de l'article L. 225-37, porte sur les points suivants :

- La limitation des pouvoirs du Directeur Général,
- Participation des actionnaires aux Assemblées générales.

Composition du Conseil d'administration au 31 décembre 2019

La durée des mandats est de 6 ans.

Jean-Pierre Sbraire (54 ans) : Président – Directeur Général
1^{ère} nomination le 01/08/2019
Fin de mandat : AGO 2023

Frédéric Agnès (48 ans) : Administrateur
1^{ère} nomination le 22/07/2019
Fin de mandat : AGO 2023

Hervé Jaskulké (59 ans) : Administrateur
1^{ère} nomination le 28/05/2014
Fin de mandat : AGO 2023

Pierre Sigonney (61 ans) : Administrateur
1^{ère} nomination le 23/06/2017
Fin de mandat : AGO 2023

Total Finance Corporate Services Ltd : Administrateur représenté par M. Eric Le Bouvier
1^{ère} nomination le 28/05/2014
Fin de mandat : AGO 2023

Rémunération des mandataires sociaux

Total Capital International n'a pas mis en place de politique d'attribution d'options de souscription ou d'achat d'actions.

L'actionnaire majoritaire de Total Capital International n'a pas non plus attribué d'options de souscription ou d'achat d'actions aux administrateurs de Total Capital International à raison des mandats et fonctions exercés par ceux-ci dans Total Capital International.

Jetons de présence

Total Capital International ne verse pas de jetons de présence aux membres de son Conseil d'administration.

Mandat d'administrateur ayant cessé au cours de l'exercice 2019

Les mandats de MM. Dominique Guyot et Patrick de La Chevadière ont cessé au cours de l'exercice 2019.

Mandat du Président du Conseil d'administration

Monsieur Jean-Pierre Sbraire a été nommé à la présidence de la Société le 1^{er} août 2019 pour la durée de son mandat d'administrateur soit jusqu'à l'Assemblée de 2023.

Mandats des administrateurs

Aucun mandat d'administrateur n'arrive à échéance à la présente Assemblée.

Parité hommes/femmes

Les actions de la Société n'étant pas admises aux négociations sur un marché réglementé, et la Société n'ayant pas de salariés, elle n'est pas soumise à ce jour aux dispositions relatives à la recherche d'un équilibre entre hommes et femmes au sein du Conseil d'administration prévues aux articles L. 225-17 et L. 225-18-1 du Code de commerce. La société s'efforcera cependant d'avoir une réflexion sur la diversification de sa composition pour les années à venir.

Liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toute société par chaque mandataire social

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-37-4-1^o du Code de commerce, ce présent rapport présente la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercées dans d'autres sociétés par chacun des mandataires sociaux de la Société.

Conventions intervenues directement ou par personne interposée, entre d'une part l'un des mandataires sociaux ou l'un des actionnaires disposant d'une fraction des droits de vote supérieure à 10% d'une société et, d'autre part, une autre société dont la première possède directement ou indirectement plus de la moitié du capital, à l'exception des conventions portant sur des opérations courantes ou conclues à des conditions normales

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-37-4-2^o du Code de commerce, il n'existe aucune convention concernée par ces dispositions.

Tableau récapitulatif des délégations en cours de validité accordées par l'Assemblée Générale des actionnaires pour les augmentations de capital (art. L. 225-129-1 et L. 225-129-2 code de commerce) et faisant apparaître l'utilisation faite de ces délégations au cours de l'exercice

Aucune délégation n'est actuellement en cours.

Modalités d'exercice de la Direction Générale (Art. L. 225-51-1 du Code de commerce (Art. L. 225-37-4 nouveau))

Le Conseil d'administration a décidé, lors de sa réunion du 22 juillet 2019 de maintenir le cumul des fonctions de Président et Directeur Général de la Société et de nommer M. Jean-Pierre Sbraire Président - Directeur Général à effet du 1^{er} août 2019.

Aucune limitation aux pouvoirs du Président - Directeur Général n'a été mise en place par le Conseil d'administration depuis cette date, à l'exception des pouvoirs en matière d'émission d'emprunts obligataires, limités à 5 milliards d'euros par émission.

Code de Gouvernement d'entreprise

Conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil

Le Conseil d'administration détermine les orientations de l'activité de la Société et veille à leur mise en œuvre. Sous réserve des pouvoirs expressément attribués aux Assemblées Générales et dans la limite de l'objet social, le Conseil se saisit de toute question intéressant la bonne marche de la Société et règle par ses délibérations les affaires qui la concernent. Il désigne les mandataires sociaux chargés de gérer la Société et contrôle leur gestion.

Le Conseil d'administration de la société s'est réuni une fois au cours de l'année 2019.

Réunion du 6 février 2019 :

Quatre administrateurs sur cinq étant présents ou représentés.

L'ordre du jour de la réunion a comporté les points suivants :

Examen et arrêté des comptes au 31 décembre 2018 - Affectation du résultat – Compte rendu d'activité et rapport de gestion sur l'exercice 2018 et sur le gouvernement d'entreprise - Convocation des actionnaires en Assemblée Générale - Renouvellement de l'autorisation de procéder à l'émission d'emprunts obligataires pour une durée d'un an.

Réunion du 22 juillet 2019 :

Quatre administrateurs sur cinq étaient présents ou représentés.

L'ordre du jour de la réunion comportait les points suivants :

Démissions et cooptations d'administrateurs – démission du Président-Directeur Général et administrateur – nomination d'un nouveau Président-Directeur Général - pouvoirs.

Réunion du 27 août 2019 :

Quatre administrateurs sur cinq étaient présents ou représentés.

L'ordre du jour de la réunion était :

Renouvellement de l'autorisation de procéder à l'émission d'emprunts obligataires.

Procédure de contrôle interne

En tant que filiale du Groupe Total, Total Capital International applique les procédures de contrôle interne du Groupe et du secteur d'activité auquel elle appartient. Le référentiel de contrôle interne retenu par le Groupe Total est celui du Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission (COSO). Dans ce référentiel, le contrôle interne est un processus destiné à fournir une assurance raisonnable pour la réalisation des objectifs suivants : la réalisation et l'optimisation de la conduite des opérations, la fiabilité des informations comptables et financières, la conformité aux lois et réglementations en vigueur et la protection des actifs. Comme tout système de contrôle interne, il ne peut cependant fournir une garantie absolue que tout risque soit totalement éliminé. Total Capital International en suit les préconisations tant sur le fond que dans la forme.

Environnement de contrôle

Le système de contrôle interne du Groupe Total est construit autour d'une organisation opérationnelle en trois niveaux : Groupe, secteurs d'activité (ou Branches), et entités, chaque niveau étant directement impliqué et responsabilisé dans la conception et la mise en œuvre du contrôle.

A chacun des trois niveaux, le contrôle interne est décliné en procédures spécifiques d'organisation, de délégation des responsabilités, de sensibilisation et de formation du personnel qui sont conformes au cadre général du Groupe.

En tant que filiale du Groupe Total supervisée par la Direction Financement Trésorerie du Groupe – branche Holding, la fonction de contrôle de Total Capital International est exercée par :

- le Conseil d'administration,
- le Département Contrôle & Gestion des Flux qui valide et contrôle les opérations engagées sur le marché par le Département des Opérations de Marché,
- le Département Contrôle Interne,
- et la Direction de la Comptabilité qui assure la comptabilisation des opérations de Total Capital International et procède aux déclarations à destination des différentes administrations sur la base des informations communiquées par le Département Contrôle et Gestion des Flux.

Le contrôle interne repose sur des valeurs ancrées dans la culture du Groupe telles que l'intégrité et l'éthique, et sur la compétence du personnel. Les ressources affectées au contrôle interne sont sensibilisées et formées au respect du code de conduite et de la charte éthique disponibles sur le site intranet du Groupe.

Processus d'identification et d'évaluation des risques

Dans le cadre de la démarche annuelle d'élaboration du plan d'audit interne, la Direction Audit Groupe ainsi que le Trésorier effectuent une revue des risques. Cet examen conduit à proposer une liste de sujets d'audits pour l'année suivante.

Un diagnostic des Risques de la Direction Financement Trésorerie a été réalisé en 2019 et est mis à jour périodiquement.

L'activité de Total Capital International est encadrée par un Comité hebdomadaire de pilotage de la Direction.

Activités de contrôle

Les activités de contrôle interne reposent sur la stratégie définie par la Direction Financière du Groupe, la définition d'objectifs précis, l'organisation et les procédures. Ainsi, la politique de financement du Groupe, qui s'appuie sur Total Capital International, est proposée par le Trésorier et fait l'objet d'une approbation par le Directeur Financier du Groupe Total.

Les processus-clés de l'organisation sont étayés par des procédures formalisées et mises à jour de façon permanente par le Département Contrôle Interne. Les procédures en place couvrent notamment les domaines d'engagement, d'approbation, d'autorisation, de contrôles et de ségrégation des tâches.

Les principaux processus sont :

- les opérations de change et de taux,
- les opérations sur la dette court-terme et long-terme.

Total Capital International dispose d'un *reporting* financier conforme aux exigences du cadre de gestion défini par la Direction Financière, aux règles et normes applicables. Les analyses et synthèses sont rapportées et commentées selon une périodicité hebdomadaire et diffusées aux responsables concernés. Par ailleurs, toute émission obligataire fait l'objet d'un contrat conforme au programme d'émission dans lequel

elle s'inscrit. Enfin, dans le cadre de la loi Sarbanes Oxley, des contrôles clés ont été identifiés et font l'objet d'une auto-évaluation annuelle par les commissaires aux comptes.

Systèmes d'Information et de communication

Le contrôle des accès aux systèmes d'information constitue un élément clé du système de contrôle interne. La définition des habilitations du système d'information utilisé par Total Capital International est validée par les responsables de département dans le respect des règles de ségrégation des tâches et sa mise en œuvre est contrôlée par le responsable Systèmes d'Information.

L'information financière hebdomadaire et mensuelle fournie au Trésorier du Groupe, concerne :

- les positions et le respect des limites,
- les engagements,
- les financements.

La communication financière vis-à-vis des investisseurs est assurée au niveau du Groupe Total.

Supervision du système de contrôle interne

Le pilotage du système de contrôle interne est assuré de façon permanente par le Département Contrôle Interne de la Direction Financement de Trésorerie et par l'audit périodique du Système par la Direction du Contrôle Interne et de l'Audit Groupe, rattachée au Comité Exécutif en la personne du Secrétaire Général. Le planning des interventions est déterminé annuellement. De plus les commissaires aux comptes procèdent à l'évaluation du contrôle interne dans le cadre de leur mission de certification des comptes et de la revue de Contrôle Interne Sarbanes Oxley.

Les recommandations faites par la Direction du Contrôle Interne et de l'Audit Groupe conduisent à des plans d'action qui font l'objet d'un suivi formalisé.

De plus, un Comité Risques Groupe veille à structurer le dispositif global de gestion des risques et à l'existence et l'efficacité de systèmes de *management* des risques adaptés aux enjeux du Groupe. Le Comité Risques Groupe comprend les directeurs de directions fonctionnelles centrales ainsi que les secrétaires généraux ou directeurs financiers des secteurs d'activité. Il dépend du Comité exécutif.

Le Comité Risques Groupe s'appuie sur les travaux des secteurs d'activité et des directions fonctionnelles qui

poursuivent en parallèle leurs travaux de cartographies des risques, dont elles présentent régulièrement l'avancement.

Participation des actionnaires aux Assemblées générales

Les Assemblées générales d'actionnaires sont convoquées et délibèrent dans les conditions prévues par la loi. Les statuts ne prévoient aucune modalité particulière relativement à la participation des actionnaires aux Assemblées générales.

Comptes au 31 décembre 2019

Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2019

A l'Assemblée Générale de la société Total Capital International,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Total Capital International relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au conseil d'administration remplissant les fonctions de comité d'audit.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014 ou par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations - Points clés de l'audit

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous devons porter à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Nous avons déterminé qu'il n'y avait pas de point clé de l'audit à communiquer dans notre rapport.

Vérification du rapport de gestion, des autres documents sur la situation financière et les comptes et des informations relevant du rapport sur le gouvernement d'entreprise adressés aux actionnaires

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-4 du Code de commerce.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du Conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du Code de commerce.

Informations résultant d'autres obligations légales et réglementaires

Désignation des commissaires aux comptes

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la société Total Capital International par les Assemblées Générales du 5 mai 2011 pour le cabinet KPMG Audit et du 29 mars 2006 pour le cabinet ERNST & YOUNG Audit.

Au 31 décembre 2019, le cabinet KPMG Audit était dans la 9^e année de sa mission sans interruption et le cabinet ERNST & YOUNG Audit dans la 14^e année.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au conseil d'administration remplissant les fonctions de comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que, le cas échéant, de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Rapport au Conseil d'administration remplissant les fonctions de comité d'audit

Nous remettons un rapport au conseil d'administration remplissant les fonctions de comité d'audit qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au conseil d'administration remplissant les fonctions de comité d'audit figurent les risques d'anomalies significatives, que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au conseil d'administration remplissant les fonctions de comité d'audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L. 822-10 à L. 822-14 du Code de commerce et dans le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le conseil d'administration remplissant les fonctions de comité d'audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Les commissaires aux comptes

Paris La Défense, le 06 février 2020

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.
Jacques-François Lethu
Associé

ERNST & YOUNG Audit
Laurent Vitse
Associé

Compte de résultat

(en euros)	2019	2018
Autres produits	-	-
Produits d'exploitation	-	-
Consommation en provenance de tiers	(3 327 000)	(2 160 562)
Impôts et taxes	-	(115)
Charges d'exploitation	(3 327 000)	(2 160 677)
Résultat d'exploitation	(3 327 000)	(2 160 677)
Intérêts sur prêts long terme	817 435 489	630 199 221
Intérêts sur les lignes de crédit	-	-
Intérêts sur les prêts sociétés du groupe	-	-
Intérêts sur comptes courants	832 855	436 564
Intérêts sur dépôts et cautionnements	-	-
Produits des swaps dédiés	-	-
Autres intérêts et produits assimilés + report/déport	1 090 931	-
Profits de change	505 952	1 005 906
Profits financiers divers	235 539	-
Produits financiers	820 100 765	631 641 690
Intérêts sur emprunts obligataires après swaps	(804 744 730)	(618 255 860)
Intérêts sur commercial papers	-	-
Intérêts sur NEU CP	-	-
Intérêts sur emprunts	-	-
Intérêts sur comptes courants	(3 376 540)	(2 248)
Intérêts sur dépôts et cautionnements	-	-
Charges sur swaps taux spec.	(1 667 270)	-
Intérêts sur swaps dédiés	-	-
Autres charges financières + report/déport	-	-
Pertes de change	-	-
Charges financières diverses	-	-
Charges financières	(809 788 540)	(618 258 109)
Résultat financier	10 312 225	13 383 581
Produits exceptionnels	-	-
Charges exceptionnelles	-	-
Résultat exceptionnel	-	-
Impôts sur les bénéfices	(2 196 205)	(3 811 694)
Résultat Net	4 789 020	7 411 210

Bilan

ACTIF (en euros)	2019	2018
Prêts immobilisés	28 099 854 557	23 165 233 864
Tirages sur lignes de crédit	-	-
Intérêts courus sur prêts immobilisés	208 902 448	142 966 628
Intérêts courus sur lignes de crédit	-	-
Immobilisations financières, valeur nette	28 308 757 005	23 308 200 492
Total Actif Immobilisé	28 308 757 005	23 308 200 492
Comptes courants et prêts sociétés groupe	29 513 560	25 068 308
Créances rattachées	-	-
Débiteurs divers	-	-
Créances fiscales et sociales	2 527 976	-
Produits à recevoir	1 079 921	-
Créances	33 121 456	25 068 308
Total Actif Circulant	33 121 456	25 068 308
Charges constatées d'avance	-	-
Total Actif	28 341 878 461	23 333 268 800
PASSIF (en euros)	2019	2018
Capital	300 000	300 000
Réserve légale	30 000	30 000
Report à nouveau	23 072 963	15 661 753
Réserves	23 102 963	15 691 753
Résultat de l'exercice 2018	-	7 411 210
Résultat de l'exercice 2019	4 789 020	-
Total Capitaux Propres	28 191 983	23 402 963
Provisions	-	-
Dettes		
Emprunts obligataires après swaps d'émission	28 099 854 645	23 165 233 864
Intérêts courus sur emprunts obligataires après swaps	205 309 726	141 305 465
Emprunts obligataires et assimilés	28 305 164 371	23 306 539 329
Commercial papers	-	-
Dépôts et cautionnements	-	-
Comptes courants créditeurs	1 442 407	540
Dettes rattachées sur dettes financières diverses	-	-
Créditeurs divers	-	-
Emprunts et dettes financières divers	1 442 407	540
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 698 224	396 443
Dettes fiscales et sociales	-	396 599
Dettes d'exploitation	4 698 224	793 042
Total Dettes	28 311 305 002	23 307 332 911
Produits constatés d'avance	2 381 476	2 532 926
Total Passif	28 341 878 461	23 333 268 800

Tableau de flux de trésorerie

(en milliers d'euros)	2019	2018
Flux net de trésorerie d'exploitation		
Résultat net de l'exercice 2018	-	7 411
Résultat net de l'exercice 2019	4 789	-
Diminution (augmentation) du besoin en fonds de roulement	1 152	439
Flux net de trésorerie d'exploitation	5 941	7 850
Flux net de trésorerie d'investissement		
Augmentations de prêts long-terme	(7 434 068)	(2 229 422)
Remboursements de prêts long-terme	2 832 286	805 307
Flux net de trésorerie d'investissement	(4 601 783)	(1 424 115)
Flux net de trésorerie de financement		
Dividendes payés	-	-
Emission nette d'emprunts	4 615 798	1 449 499
Variation des dettes financières à court-terme	3 118	1 868
Variation des créances à court-terme	(5 074)	(2 133)
Flux net de trésorerie de financement	4 613 842	1 449 234
Augmentation (diminution) de la trésorerie	18 000	32 969
Incidence des variations de change	(18 000)	(32 969)
Trésorerie en début de période	-	-
Trésorerie à fin de période	-	-

Annexes aux comptes

Faits marquants

Au cours du quatrième trimestre 2019, Total Capital International a continué son activité sur les marchés de capitaux au travers de programmes d'émissions diversifiés, le cas échéant associée à une activité de gestion de taux et de change.

À long-terme, Total Capital International agit aux côtés de TOTAL S.A., Total Capital et Total Capital Canada comme émetteur principal sur un programme EMTN (sous garantie TOTAL S.A.), sur un programme US SEC Registered Shelf (sous garantie TOTAL S.A.) et sur le programme australien AMTN (sous garantie TOTAL S.A.). Enfin, Total Capital International peut aussi émettre des emprunts obligataires hors programme (sous garantie TOTAL S.A.).

Au cours du quatrième trimestre 2019, Total Capital International n'a pas émis d'emprunts obligataires.

Les programmes d'émissions de Total Capital International font l'objet d'une notation à long-terme et à court-terme par Standard and Poor's : A+/A-1, et par Moody's : Aa3/P-1. Ces notations ont été rendues possibles par l'émission d'une garantie TOTAL S.A. adossée à ces programmes. TOTAL S.A. fait l'objet d'une notation à long-terme et à court-terme par Standard and Poor's : A+/A-1 avec une perspective Positive, et par Moody's : Aa3/P-1 avec une perspective Stable. Le 28 novembre 2019, l'agence de notation Moody's a annoncé l'abaissement de la perspective de la notation de TOTAL S.A. de Positive à Stable au vu de d'une génération de cash et de ratios financiers en dessous du seuil requis pour une amélioration de la notation.

Des opérations de taux et de change ont également été conclues par des entités habilitées du groupe TOTAL S.A. en prolongement du développement des activités de financement de Total Capital International, tant vis-à-vis du Groupe que du marché.

1) Principes, règles et méthodes comptables

Principes généraux

Le bilan et le compte de résultat sont établis conformément aux dispositions de la législation française et aux pratiques comptables généralement admises dans les sociétés commerciales.

Règles et méthodes comptables

Les opérations de financement à long et moyen-terme à l'intérieur du groupe Total sont enregistrées en immobilisations financières pour leur valeur nominale.

Opérations en devises

Compte tenu de son activité financière et du caractère significatif de ses flux en devises, la société utilise une comptabilité multi-devises sur le modèle des établissements de crédit.

De ce fait, en date d'arrêté, Total Capital International ne comptabilise pas les écarts de conversion dans des comptes « écarts de conversion actif et passif » mais procède à une réévaluation des postes du bilan et du hors-bilan dont l'impact est enregistré en compte de résultat (gains et pertes de change latents).

La réévaluation du hors-bilan long terme en devises est réaffectée aux postes du bilan auxquels les instruments financiers dérivés sont adossés (emprunts obligataires).

La réévaluation du hors-bilan court-terme en devises est enregistrée dans le poste « produits à recevoir sur réévaluation des positions de change hors-bilan » ou « charges à payer sur réévaluation des positions de change hors-bilan ».

Les positions en devises sont converties en euros sur la base du cours de change à la clôture de l'exercice.

Instruments financiers de taux et de devises

Les opérations sur instruments financiers à terme non dénouées figurent dans les engagements hors-bilan. Il s'agit essentiellement de contrats d'échange de taux d'intérêt et de devises négociés dans un but de couverture afin de gérer l'exposition de Total Capital International aux fluctuations des taux d'intérêt et des cours de change des devises.

Les différentiels d'intérêts et les reports ou déports attachés à ces swaps ou contrats à terme sont constatés prorata temporis dans le compte de résultat, en charges ou produits financiers, sur la durée de vie des éléments auxquels ils sont adossés.

Les éventuelles pertes latentes accessoires aux opérations, pour lesquelles les critères de qualification comptable de couverture ne sont pas respectés, sont provisionnées.

Emprunts obligataires

Les emprunts obligataires transformés en dollars US ou en EUR par l'intermédiaire de swaps d'émission adossés individuellement, sont présentés après swaps dans le bilan et le compte de résultat. Ils sont convertis au taux de clôture en date d'arrêt. Les pertes et profits résultant de la conversion au cours de clôture des emprunts en devise et des swaps d'émission sont enregistrés en résultat sous la rubrique : Pertes et Profits de change.

Présentation des intérêts sur swaps d'émission

Les charges sur emprunts sont présentées après impact des swaps. Cette présentation permet une cohérence entre le compte de résultat et le bilan – les emprunts étant présentés après impact de la réévaluation au titre du change des swaps d'émission – et de constater directement le coût global de la dette. Au bilan, les charges à payer sur emprunts et les intérêts courus sur swaps sont donc aussi présentés en net.

2) Immobilisations financières

Les immobilisations financières de Total Capital International sont constituées de prêts long -erme en dollars contractés avec Total Finance pour un montant de 23,079 milliards d'euros et avec Total S.A. pour un montant de 5,020 milliards d'euros.

a) Mouvements des immobilisations financières

Immobilisations	(en milliers d'euros)			
	Situation au début de l'exercice	Augmentations, acquisitions, apports	Diminutions cessions	Valeur brute à la clôture
Prêts immobilisés	23 165 234	7 619 610	2 684 989	28 099 855
Intérêts courus sur prêts immobilisés	142 966	213 232	147 296	208 902
Total	23 308 200	7 832 842	2 832 285	28 308 757

b) Echancier des immobilisations financières

	(en milliers d'euros)			
	Montant brut	A moins d'un an	Entre 1 et 5 ans	A plus de 5 ans
Prêts immobilisés	28 099 855	2 293 497	14 946 328	10 860 030
Intérêts courus sur prêts immobilisés	208 902	208 902	-	-
Total	28 308 757	2 502 399	14 946 328	10 860 030

3) Créances

Les comptes courants et prêts sociétés groupe sont intégralement réalisés avec Total Treasury pour un montant de 29,514 millions d'euros.

Echéancier

	(en milliers d'euros)			
	Montant brut	A moins d'un an	Entre 1 et 5 ans	A plus de 5 ans
Comptes courants et prêts sociétés groupe	29 514	29 514	-	-
Intérêts courus sur prêts sociétés groupe et comptes courants	-	-	-	-
Débiteurs divers	-	-	-	-
Créances fiscales et sociales	2 528	2 528	-	-
Produits à recevoir sur swaps et opérations à terme	1 080	1 080	-	-
Total	33 121	33 121	-	-

4) Capitaux propres

a) Variation des capitaux propres

	(en milliers d'euros)		
2018	Situation au début de l'exercice	Affectation du résultat 2017	Situation au 31 décembre 2018
Capital social	300	-	300
Réserve légale	30	-	30
Report à nouveau	8 896	6 766	15 662
Résultat de l'exercice 2017	6 766	(6 766)	-
Distribution de dividende	-	-	-
Résultat au 31 décembre 2018	-	-	7 411
Total des capitaux propres	15 992	-	23 403

	(en milliers d'euros)		
2019	Situation au début de l'exercice	Affectation du résultat 2018	Situation au 31 décembre 2019
Capital social	300	-	300
Réserve légale	30	-	30
Report à nouveau	15 662	7 411	23 073
Résultat de l'exercice 2018	7 411	(7 411)	-
Distribution de dividende	-	-	-
Résultat au 31 décembre 2019	-	-	4 789
Total des capitaux propres	23 403	-	28 192

3

TOTAL CAPITAL INTERNATIONAL
Comptes au 31 décembre 2019

b) Composition du capital social

Le capital social de Total Capital International est constitué de 30 000 actions d'une valeur nominale de 10 euros, elle est détenue de la manière suivante :

Actionnaire	Nombre d'actions	
TOTAL S.A.	29 996 actions soit	99,99%
Administrateurs	4 actions soit	0,01%

5) Emprunts obligataires et assimilés

Les emprunts obligataires ci-dessous sont présentés, dans un premier temps, en devise d'émission puis en équivalents euros au cours de l'exercice. Ils sont remboursés in fine.

Nominal en K devise	Devise	Détail	Au 31 décembre 2019				Au 31 décembre 2018	
			Milliers d'euros	Moins d'un an en K euros	Entre 1 et 5 ans en K euros	A plus de 5 ans en K euros	Nominal en K devise	Milliers d'euros
450 000	AUD	Existant au 31/12/2018	281 338	-	218 818	62 520	700 000	431 566
1 400 000	CHF	Existant au 31/12/2018	1 105 582	-	737 055	368 527	1 200 000	1 064 868
		200M CHF 0,176%	184 264	-	-	184 264	-	-
12 721 000	EUR	Existant au 31/12/2018	11 421 000	1 300 000	3 350 000	6 771 000	11 421 000	11 421 000
		650 M EUR 0,696%	650 000	-	-	650 000	-	-
		650 M EUR 1,535%	650 000	-	-	650 000	-	-
2 175 000	GBP	Existant au 31/12/2018	1 498 589	352 609	763 987	381 993	1 550 000	1 732 753
		500 M GBP 1,660%	587 682	-	-	587 682	-	-
		400 M GBP 1,405%	470 146	-	-	470 146	-	-
2 472 000	HKD	Existant au 31/12/2018	282 601	-	-	282 601	2 472 000	275 662
200 000	NZD	Existant au 31/12/2018	120 098	120 098	-	-	300 000	175 891
11 300 000	USD	Existant au 31/12/2018	4 940 360	267 046	4 673 313	-	7 750 000	6 768 559
		750 M USD 2,218%	667 616	-	667 616	-	-	-
		1 000 M USD 2,434%	890 155	-	-	890 155	-	-
		1 250 M USD 2,829%	1 112 694	-	-	1 112 694	-	-
		1 000 M USD 3,461%	890 155	-	-	890 155	-	-
		1 250 M USD 3,455%	1 112 694	-	-	1 112 694	-	-
Total			26 864 975	2 039 754	10 410 791	14 414 431	-	21 870 300

Ces emprunts obligataires ont fait majoritairement l'objet d'un *swap* de taux et de change afin de transformer la dette en taux variable en US dollars ou en euros en fonction des besoins de financement relatifs aux prêts immobilisés et aux tirages de lignes de crédit.

L'impact de la réévaluation des *swaps* est présenté ci-dessous.

	(en milliers d'euros)				
	31 décembre 2019 (en milliers d'euros)	A moins d'un an (en milliers d'euros)	Entre 1 et 5 ans (en milliers d'euros)	A plus de 5 ans (en milliers d'euros)	31 décembre 2018 (en milliers d'euros)
Total des emprunts obligataires avant <i>swaps</i> d'émission	26 864 975	2 039 754	10 410 791	14 414 431	21 870 300
Impact de la réévaluation des <i>swaps</i> d'émission	1 234 880	253 743	449 240	531 897	1 294 934
Total des emprunts obligataires après <i>swaps</i> d'émission	28 099 854	2 293 497	10 860 031	14 946 327	23 165 234
Intérêts courus sur emprunts obligataires après <i>swaps</i> ⁽¹⁾	205 310	205 310	-	-	141 305
Total des dettes	28 305 164	2 498 807	10 860 031	14 946 328	23 306 539

(1) dont intérêts courus nets des *swaps* associés aux emprunts obligataires

6) Emprunts et dettes financières divers

Echéancier des emprunts et dettes financières divers

	(en milliers d'euros)				
	31 décembre 2019	A moins d'un an	Entre 1 et 5 ans	A plus de 5 ans	31 décembre 2018
Dépôts et cautionnement	-	-	-	-	-
Comptes courants créditeurs	1 442	1 442	-	-	540
Dettes rattachées sur dettes financières diverses	-	-	-	-	-
Charges à payer sur <i>swaps</i> dédiés	-	-	-	-	-
Créditeurs divers	-	-	-	-	-
Produits constatés d'avance	2 381	2 381	-	-	2 533
Total des dettes	3 824	3 824	-	-	3 073

7) Dettes d'exploitation

Echéancier des dettes d'exploitation

	(en milliers d'euros)				
	31 décembre 2019	A moins d'un an	Entre 1 et 5 ans	A plus de 5 ans	31 décembre 2018
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 698	4 698	-	-	396
Dettes fiscales et sociales	-	-	-	-	397
Total des dettes	4 698	4 698	-	-	793

8) Charges d'exploitation

	Au 31 décembre 2019			Au 31 décembre 2018		
	Entreprises liées	Autres	Total	Entreprises liées	Autres	Total
Consommation en provenance des tiers	2 381	946	3 327	1 500	661	2 161
Impôts et taxes	-	-	-	-	-	-
Autres charges	-	-	-	-	-	-
Total	2 381	946	3 327	1 500	661	2 161

9) Charges financières

	Au 31 décembre 2019			(en milliers d'euros) Au 31 décembre 2018		
	Entreprises liées	Autres	Total	Entreprises liées	Autres	Total
Intérêts sur emprunts obligataires après <i>swaps</i> ⁽¹⁾	319 016	485 729	804 745	214 935	403 321	618 256
Intérêts sur emprunts	-	-	-	-	-	-
Intérêts sur comptes courants	3 377	-	3 377	2	-	2
Intérêts sur dépôts et cautionnements	-	-	-	-	-	-
Intérêts sur <i>swaps</i> dédiés	1 667	-	1 667	-	-	-
Autres charges financières	-	-	-	-	-	-
Pertes nettes de change ⁽²⁾	-	-	-	-	-	-
Charges financières diverses	-	-	-	-	-	-
Total	324 060	485 729	809 789	214 937	403 321	618 258

10) Produits financiers

	Au 31 décembre 2019			(en milliers d'euros) Au 31 décembre 2018		
	Entreprises liées	Autres	Total	Entreprises liées	Autres	Total
Intérêts sur prêts long-terme	817 435	-	817 435	630 199	-	630 199
Intérêts sur lignes de crédits	-	-	-	-	-	-
Intérêts sur prêts sociétés du groupe	-	-	-	-	-	-
Intérêts sur comptes courants	833	-	833	437	-	437
Intérêts sur dépôts et cautionnements	-	-	-	-	-	-
Produits des <i>swaps</i> dédiés	-	-	-	-	-	-
Autres intérêts et produits assimilés	1 090	-	1 090	-	-	-
Profits nets de change ⁽²⁾	-	506	506	-	1 006	1 006
Autres produits	-	-	-	-	-	-
Produits financiers divers	236	-	236	-	-	-
Total	819 594	506	820 100	630 636	1 006	631 642

(1) Les charges et produits financiers réalisés sur des *swaps* associés à des emprunts obligataires sont rattachés aux intérêts de ces mêmes emprunts et présentés en net.

(2) Les profits et pertes nets de change s'analysent ainsi :

	(en milliers d'euros)	
	31 décembre 2019	31 décembre 2018
Pertes de change	(1 487 190)	(1 882 603)
Profits de change	1 487 696	1 883 609
Total	506	1 006

11) Engagements hors-bilan

a) Portefeuille d'instruments financiers dérivés

Les engagements hors-bilan sur les instruments financiers dérivés sont présentés ci-dessous.

Ces montants fixent le niveau d'engagement notionnel sans être représentatifs d'une perte ou d'un gain latent.

Gestion du risque de taux	Total	Au 31 décembre 2019					2024 et après	(en milliers d'euros)
		2020	2021	2022	2023	Au 31 décembre 2018		
							Total	
Swaps d'émission et de couverture d'émissions obligataires à taux fixe ⁽¹⁾								
montant notionnel	20 704 549	472 708	2 626 589	470 146	2 890 154	14 244 952	18 734 490	
Swaps d'émission et de couverture d'émissions obligataires à taux variable⁽¹⁾								
montant notionnel	11 305 492	1 300 000	445 077	-	667 616	8 892 799	9 390 375	
Swaps de taux et de change long-terme								
<i>Swaps prêteurs à taux fixe</i>								
montant notionnel	-	-	-	-	-	-	-	
<i>Swaps prêteurs à taux variable</i>								
montant notionnel	-	-	-	-	-	-	-	
Swaps de taux								
<i>Swaps prêteurs à taux fixe</i>								
montant notionnel	-	-	-	-	-	-	-	
<i>Swaps prêteurs à taux variable</i>								
montant notionnel	-	-	-	-	-	-	-	

(1) *cross-currency swaps* et *swaps* de taux adossés aux emprunts obligataires

Gestion du risque de change	Total	Au 31 décembre 2019					2024 et après	(en milliers d'euros)
		2020	2021	2022	2023	Au 31 décembre 2018		
							Total	
Swaps de change								
montant notionnel	-	-	-	-	-	-	-	
Contrats à terme de devises								
montant notionnel	-	-	-	-	-	-	-	

b) Valorisation de marché des instruments financiers dérivés

Au 31 décembre 2019, la valorisation de marché des instruments financiers dérivés s'établit avec la décomposition suivante :

	(en milliers d'euros)	
	31 décembre 2019	31 décembre 2018
Swaps d'émission	(935 662) ⁽¹⁾	(913 280) ⁽¹⁾
Swaps de taux court-terme	- ⁽¹⁾	- ⁽¹⁾
Swaps de taux classique	45 160 ⁽¹⁾	44 907 ⁽¹⁾
Instruments financiers à terme de devises	-	-

(1) la valeur de marché des *swaps* est donnée "pied de coupon"

c) Autres engagements hors-bilan

	(en milliers d'euros)			
	31 décembre 2019		31 décembre 2018	
	Entreprises liées	Autres	Entreprises liées	Autres
Engagements donnés				
-Lignes de crédit accordées	-	-	-	-
-Tirages sur lignes de crédit	-	-	-	-
-Lignes de crédit accordées non-utilisées	-	-	-	-
Engagements reçus				
-Lignes de crédit allouées	-	-	-	-
-Tirages sur lignes de crédit	-	-	-	-
-Lignes de crédit allouées non-utilisées	-	-	-	-

12) Consolidation

Les comptes de Total Capital International sont consolidés par intégration globale dans les comptes du groupe Total S.A..

13) Intégration fiscale

Total Capital International, filiale de Total S.A., est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale de Total S.A.

14) Personnel et organes de direction

Total Capital International bénéficie de l'assistance technique et administrative du personnel du groupe Total et ne verse aucune rémunération aux membres du Conseil d'administration.



TOTAL CAPITAL INTERNATIONAL

TOTAL CAPITAL INTERNATIONAL
Société Anonyme
Siège social : 2, place Jean Millier
La Défense 6 - 92400 Courbevoie
Capital social : 300 000 euros
479 858 854 RCS Nanterre